



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/16458
2 avril 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 2 AVRIL 1984, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION
PERMANENTE D'ISRAEL AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur d'attirer d'urgence votre attention sur une nouvelle atrocité terroriste commise ce jour même, 2 avril 1984, contre la population civile d'Israël. A 10 h 5 (heure locale), trois terroristes sont entrés dans un magasin d'habillement situé au croisement de Jaffa Road et de King George Street, carrefour particulièrement animé en plein centre de Jérusalem. Ils sont ressortis du magasin en faisant usage de leurs armes à feu et en lançant des grenades sur les civils qui passaient.

L'attaque a fait 48 blessés parmi les civils, dont un est gravement atteint et quatre assez sérieusement. Huit des blessés sont des touristes étrangers.

Les armes abandonnées sur les lieux de l'attentat terroriste se sont révélées être de fabrication est-européenne.

Des trois attaquants terroristes, l'un, blessé au cours de l'attentat, est mort des suites de ses blessures, les deux autres ont été capturés par les forces de sécurité israéliennes.

L'heure et le lieu de cet attentat meurtrier ont été choisis de façon qu'il cause le maximum de victimes parmi les civils, y compris des femmes et des personnes âgées.

Ce lâche attentat terroriste a été revendiqué par la faction terroriste de l'OLP qui se dit "Front démocratique". Cette faction, on le sait, fait partie intégrante de l'Organisation terroriste OLP. Dans son communiqué, rendu public à Damas, le Front démocratique a prétendu à tort qu'une attaque avait été lancée contre le Ministère israélien du tourisme, du commerce et de l'industrie à Jérusalem et que tout le personnel du Ministère avait été pris en otage. Par la suite, cet acte terroriste a été revendiqué par un autre groupe, celui du tristement célèbre Abou Nidal.

Une fois de plus, un attentat terroriste perpétré par l'OLP contre des hommes et des femmes innocents, y compris des vieillards, apporte la preuve de la nature et des buts véritables des terroristes de toutes les factions de l'OLP, à savoir l'assassinat délibéré et de sang-froid de civils innocents.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Aryeh LEVIN

